

CYBERGUN

Société Anonyme
40, rue Henri Sellier
92150 SURESNES

**Rapport des commissaires aux comptes sur
l'augmentation de capital par l'émission
d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières
donnant accès au capital de la société, avec
maintien du droit préférentiel de souscription**

Assemblée générale mixte du 25 septembre 2019
Dix-huitième et vingt-et-unième résolutions

BM&A
11 rue de Laborde
75008 PARIS

FITECO
8, rue Claude Bernard
Le Coudray
28007 CHARTRES Cedex

CYBERGUN

Société Anonyme
40, boulevard Henri Sellier
92150 SURESNES

Rapport des commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Assemblée générale mixte du 25 septembre 2019

Dix-huitième et vingt-et-unième résolutions

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par le code de commerce et notamment les articles L. 228-92, L.225-135 et suivants nous vous présentons notre rapport sur les propositions de délégation au conseil d'administration de la compétence à l'effet d'augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires nouvelles de la société ou de valeurs mobilières donnant droit de souscrire à de telles actions, avec maintien du droit préférentiel de souscription, nous vous informons que nous n'avons pas pu effectuer cette mission, le rapport du conseil d'administration ne nous ayant pas été communiqué.

En application de la loi, nous vous signalons que le non-établissement du rapport par le conseil d'administration constitue une violation des dispositions des articles L.225-135 et suivants du code de commerce.

Paris et Chartres, le 10 septembre 2019

Les commissaires aux comptes

BM&A

Eric SEYVOS

FITECO*

Guirec LE GOFFIC